

LAMPES USAGÉES : TRIER SANS SE TROMPER

SE RECYCLENT

- Tubes fluorescents dits "néons"



- Lampes fluocompactes dites "basse consommation"



À DÉPOSER :

- chez votre distributeur
- dans votre déchèterie



NE SE RECYCLENT PAS

- Ampoules halogènes



- Ampoules classiques à incandescence



À JETER :

- à la poubelle
- surtout pas avec le verre




LES LAMPES
SE RECYCLENT AUSSI
C'EST CLAIR !




recylum
regionalisme la lumière

Liste des Points de collecte sur www.malampe.org


SMICTOM
de la Région de Fontainebleau